

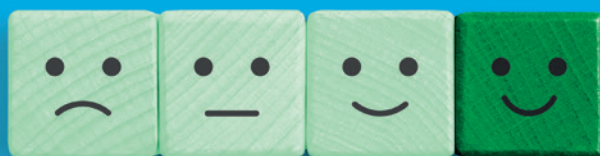


**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

handifaction

Un baromètre dédié à l'accès aux soins
des patients en situation de handicap



Améliorer la prise en charge des patients en situation de handicap

Le **baromètre handifaction** est un outil essentiel pour collecter des données sur le handicap. Il permet d'identifier les champs de progrès dans l'accès aux soins et d'impliquer les patients ainsi que leurs accompagnants dans la défense de leurs intérêts.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'Assurance Maladie a adopté le baromètre handifaction comme outil de référence afin de **suivre et d'évaluer les progrès, les besoins et difficultés rencontrés en matière d'accès aux soins et d'accompagnement**, notamment sur quatre thématiques centrales :

- **l'accès aux soins** (abandon et refus de soins) ;
- **l'acceptation de l'accompagnant** lors des soins ;
- **l'information de la personne** concernant les soins prodigués ;
- **la prise en compte du ressenti de la douleur**.



12 millions
de Français sont touchés
par un handicap¹

Les réponses recueillies sont destinées à produire des analyses statistiques qualitatives, géographiques, non médicales et strictement anonymes, **disponibles en ligne sur le site et l'application handifaction chaque trimestre**. Des **analyses approfondies** sont également transmises aux institutions décisionnaires du soin et de l'accompagnement pour **aider les professionnels de santé** à mieux comprendre les personnes en situation de handicap et leurs besoins.

Chaque trimestre, environ **35 000 répondants** renseignent le baromètre. Les données collectées révèlent les difficultés rencontrées par les patients :

- **une impossibilité d'accéder aux soins** dont ils ont besoin ;
- **un refus de soins** les conduisant à **abandonner leurs soins**.

Ces difficultés affectent également les **accompagnants**, certains étant parfois **refusés par les soignants**.

Ces résultats soulignent la nécessité d'améliorer la prise en charge des patients en situation de handicap afin de faciliter l'accès aux soins.

¹ Données reprises par la Cour des Comptes dans son rapport sur l'AAH de novembre 2019.



Accompagner les patients dans le remplissage du baromètre après chaque rendez-vous de santé

Qui ?

Le patient ou son accompagnant

Le baromètre concerne toutes les personnes en situation de handicap et leurs accompagnants, couvrant différents types de handicaps :

- **handicap mental** : déficience intellectuelle, paralysie cérébrale... ;
- **handicap moteur** : troubles de la dextérité, paralysie... ;
- **déficiences sensorielles** : auditive et /ou visuelle ;
- **handicap psychique** : troubles « dys » ;
- **autisme et troubles du syndrome autistique (TSA), troubles envahissants du développement (TED) et troubles du neuro-développement (TND)** ;
- **maladies invalidantes** : sclérose en plaque, accident vasculaire cérébral (AVC) invalidant, nombreuses affections de longue durée (ALD) ;
- **polyhandicap ou plurihandicap**.

Quand ?

À l'issue de chaque rendez-vous de santé ou chaque refus de soin ou chaque abandon de soin.

Comment ?

En répondant à trois types de questions :

- des questions **générales** communes à tous les répondants ;
- des questions **spécifiques** à chaque parcours de soin ;
- des questions **temporaires** en lien avec le contexte actuel.

Afin d'accompagner les patients en situation de handicap dans leur prise en charge, l'Assurance Maladie met à la disposition des professionnels de santé différents outils :

**HANDI
CONNECT.fr**

HandiConnect, le site ressources pour aider les professionnels de santé dans leur pratique quotidienne avec des fiches-conseils organisées par situation de handicap et par thématique, ainsi que des formations sur l'accueil et le suivi spécifique des personnes en situation de handicap.



SantéBD, des supports pédagogiques adaptés pour faciliter la communication avec les patients et les personnes en situation de handicap ainsi que leurs accompagnants.

Santé.fr

Annuaire de l'accessibilité, pour valoriser l'accessibilité des lieux d'exercice et de soins en ville par besoin spécifique.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site ameli.fr
rubrique Médecin > Votre exercice > Prise en charge par situation et type de soin
> Accompagner des patients en situation de handicap > Le baromètre handifaction

